



Projet de PV de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 4 juin 2023

En présentiel 57 personnes et 15 personnes en Zoom

1. Présentation des membres du conseil d'administration 2023 : Benoit Huet, Marie-José Pepin-Dubreuil, Ken Adessky, Marlene Rosen, Isabelle Brisette, Daniel Morrier, Louise Légaré. Merci à Elyse Desfossés pour son implication au sein du CA. Des postes seront disponibles pour que de nouvelles personnes puissent s'impliquer.
2. Parole à Mme Marjolaine Lachance de l'Auberge du P'tit Bonheur. L'auberge est maintenant ouverte à sa capacité, 270 personnes y seront cet été avec 120 employés à l'auberge. De belles rénovations ont été faites. L'auberge Jeune Air (capacité 200 personnes) ainsi que le chalet du père de la Sablonnière (15 personnes) peuvent être loués. Aucune embarcation n'est permise. Un projet de station de lavage est actuellement à l'étude présentement pour les gens qui louent pour des embarcations non-motorisés. L'auberge regarde la possibilité que les sentiers soient disponibles à tous après les camps d'été. La période des camps d'été est du 25 juin au 18 août. Il y aura journées de corvées du 22 au 24 sept. Des détails suivront.
3. Remerciement à l'Auberge du P'tit Bonheur pour leur aide et disponibilités.
4. Quorum et avis d'assemblée : il y a quorum, proposé par Hélène Chambers, secondé par Daniel Charron.
5. Adoption de l'ordre du jour. Un ajout au varia pour la pollution de la lumière. Adopté à l'unanimité
6. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 5 juin 2022. Proposé par Daniel Charron, secondé par Marie-Claude Gagnon. Une

demande pour corriger Plage Brien, une erreur de typo sur Brien

7. Ratification de l'absence de nomination de comptables ou vérificateurs pour l'année en cours. Adopté à l'unanimité

8. Dépôt et approbation des états financiers au 31 décembre 2022 & mise à jour de la campagne de financement. Proposé par Lise Thibault, secondé par Stéphane Landry. **RÉSOLUTION 2023-1**

Il a été suggéré par M. Charest qu'un appréciateur externe au CA soit nommé afin d'avoir un regard externe sur les états financiers. Un membre comptable s'est offert : Mme Dominique Hamel, élue à l'unanimité.

9. Qualité de l'eau/transparence, voir la présentation annexe 1. Merci à M. Tardivel qui s'occupe de faire les tests/ échantillonnages.

On remarque que les taux de phosphore et de chlorophylle sont plus élevés depuis 2019. Un membre demande s'il peut y avoir un lien avec le nouveau barrage qui a augmenté le niveau d'eau.

RÉSOLUTION 2023-2

Il a été suggéré que les résultats de la qualité de l'eau et sa transparence soient envoyés aux 3 villes, au CRE, et aux ministères afin de leur demander ce qu'ils vont faire avec ces résultats.

Adopté à l'unanimité.

10. Parole aux maires et députée

10.1 M. Paul Kushner, maire de Val-des-lacs (VDL), étant résidant du lac Quenouille, et ne voulant pas être en conflit d'intérêt, a invité ses employés à parler au nom de la municipalité. Mme Houle, directrice environnement et Mme Isabelle Jeté, conseillère, sont présentes pour parler. Des actions ont été prises concernant les fosses septiques, ils ont caractérisé 50 places et 200 constats d'infractions ont été envoyés, jusqu'à 3 avis seront envoyés répartis sur 1 1/2 ans. Un CCE a été mis sur pied, Isabelle Brissette, en est la présidente et le but est de voir à essayer de régler ces problèmes. Un projet d'écocorridor a été mis en place pour contrôler les coupes forestières.

10.2 M. Steve Perreault, maire de Lac Supérieur (LS), explique qu'il a aussi un CCE et une réglementation stricte pour les fosses septiques. Inauguration d'un parc riverain pour la baignade. Aucune embarcation, limité aux citoyens de Lac-Supérieur seulement. Une personne validera via le nom et les adresses des gens. Une affiche pour informer les gens de la présence du MAE et de ne pas aller nager dedans. Un

quai sera installé pour les gens qui ont une servitude, il a été modifié suite à la suggestion des riverains.

Un membre demande ce qu'ils ont fait avec la partie humide de ce terrain. Le maire répond qu'ils ont repris une plage déjà en place

Le membre demande à voir les études environnementales. Le maire répond qu'ils ne sont pas disponibles puisque ce sont des documents de travail. Elle peut faire une demande d'accès à l'information.

Le membre demande pourquoi des arbres ont été enlevés. Le maire répond qu'ils ont retiré les arbres pour faire le stationnement et qu'ils en replanteront.

Un membre demande s'il y aura un horaire au parc. Le maire répond qu'il travaille avec les heures de parc. Le LS représente 48% du lac.

Un membre demande si le parc est une demande électorale? Le maire répond que c'est une demande des citoyens depuis 40 ans,

Un membre demande si une taxe de secteur serait envisageable pour le MAE.

Aucune réponse.

Un membre demande que l'APLQ soit présente sur leur comité CCE. Le maire du LS répond que les 3 municipalités doivent commencer par se réunir avant. Qu'une bonne relation a lieu avec VDL & Ste-Agathe. Le maire de VDL est d'accord d'inclure l'APLQ à leur CCE.

Un membre demande s'il y aurait possibilité de donner un guide du lac (code d'éthique) aux nouveaux propriétaires, bonnes pratiques, carte avec code éthique ...

M. Kushner, répond qu'il pourrait ajouter un guide de ce genre avec le compte de la taxe de bienvenue

10.3 M. Frédéric Broué, maire Sainte-Agathe-des-Monts, absent

10.4 Mme Annie Lajoie, attaché politique de Marie-Hélène Gaudreau, députée.

Mme Lajoie a été indisponible sur le zoom. On remercie la députée Mme Gaudreau pour la subvention étudiante.

11. État de la situation sur le myriophylle à épis (MAE) et information sur les projets.

On remercie M. Ethier pour son travail et les plongeurs M. Hoffman et M. Huet. Nous sommes en négociations avec l'organisation RAPPEL pour obtenir un permis.

Auparavant, nous devons faire une évaluation du MAE à jour au lac. L'évaluation se fera à l'automne 2023. Nous avons besoin de dons des membres ainsi qu'une demande de fonds sera aussi acheminée aux municipalités. Une formation sur comment enlever le MAE sera faite.

Un sous-comité sera chapeauté par Dany Gagnon pour le MAE, avis aux intéressés de nous laisser leurs noms aujourd'hui ou de nous envoyer un courriel avec leurs coordonnées.

Le niveau du lac a été discuté puisqu'il affecte probablement, le MAE, les rives, ... mais selon la municipalité de VDL, tout a été fait selon les normes avec les ingénieurs et les autorités gouvernementales.

⇒ Dons nécessaires pour continuer les efforts : \$ 10 000

12. Bouées et pancartes : Elles sont toutes en place. Une nouvelle sera installée sur la grosse roche pour la sécurité de tous.

13. Table de concertation des 3 municipalités. Discuté lors de l'intervention des maires.

14. Embarcation à ballast (Annexe 4) une interdiction de ce type de bateau n'est pas de notre juridiction et ni de celle des villes puisqu'elle est de juridiction fédérale. Deux membres possédant un bateau à ballast suggèrent de s'autoréguler et de parler avec les propriétaires de ce type de bateau afin qu'on puisse tous vivre ensemble sur l'eau. Une proposition de code d'éthique sera faite par ces 2 membres pour ce type de bateau et les autres.

15. Projet à la Plage Bien dans la baie Desjardins. Ce point a été discuté lors de l'intervention du maire de Lac-Supérieur. La plage Brien sera dorénavant le Parc Brien.

16. Problème avec les locations de chalets à court terme. Les municipalités de VDL et LS n'acceptent plus de RBB sur le lac.

17. Présentation du projet Emploi d'été Canada 2023. Nous sommes toujours à la recherche d'une étudiante, 15,25\$/ hres pour 280 heures. L'offre d'emploi a été envoyée à tous les riverains du lac et Mme Lorraine Meunier a aussi envoyé l'offre d'emploi à des organismes locaux.

18. Mise à l'eau des bateaux : Il ne reste que le 11 juin AM 2023 pour ce faire. CONTINUER DE RÉSERVER UNE PLAGE HORAIRE via l'application GOrendezvous sur notre site www.lacquenouille.ca. (MJ Pepin-Dubreuil). Pour les urgences bris de bateau, nous envoyer un courriel pour qu'on puisse vous aider. Il a été suggéré d'informer les membres de vidanger l'antigel avant la mise à l'eau des bateaux lors des communications de mises à l'eau.

19. Offre spéciale pour les membres.

Sani-Nord et Ramonage Perrier offre des rabais, plus nous sommes nombreux, + de

rabais, nous avons réservé le 4 août et le 6 oct. pour les membres.

Un membre vous offre des rabais au golf Manitou, merci à M. Lemay. Un membre vous offre des rabais au Mont-Blanc, merci !

Avis à tous si vous avez des offres pour nos membres, écrivez-nous !

20. Élections. L'auberge du p'tit Bonheur aura un siège sur le CA et sera représentée par Marjolaine Lachance. Voté à l'unanimité.

Dany Gagnon et Lorraine Meunier, proposé par Mme Ranger, secondé par Mme Thibault. Stéphane Tremblay et Luc Boudreau, proposé par M. Charron, secondé par Mme Ranger.

21. Varia.

A. La lumière au camp Maromac indispose plusieurs voisins. Mme Brisette du CA et CCE explique que Tremblant ont approché plusieurs villes dont VDL pour faire partie du projet

«Reserve international night sky » afin qu'on puisse continuer de voir la Voie lactée. Ceci implique de réduire les lumières des habitations. Nous contacterons aussi les propriétaires du camp Maromac afin de leur demander leur coopération.

B. WEBMASTER : MERCI à M. Steven Nadler pour son excellent travail pour le site web de l'association.

22. Période de questions. Mme Ranger explique que plusieurs arbres meurent puisqu'ils sont rendus dans l'eau étant donné le niveau d'eau augmenté depuis le nouveau barrage.

23. Levée de l'assemblée à 12 h 45. Merci à tous pour la participation !

Draft minutes of the 2023 ANNUAL GENERAL MEETING

In person 57 people and 15 people in Zoom

1. Presentation of the members of the 2023 Board of Directors: Benoit Huet, Marie-José Pepin-Dubreuil, Ken Adessky, Marlene Rosen, Isabelle Brisette, Daniel Morrier, Louise Légaré. Thanks to Elyse Desfossés for her involvement on the Board. Positions will be made available for new people to get involved.
2. Ms. Marjolaine Lachance from Auberge du P'tit Bonheur. The inn is now open to capacity, with 270 guests this summer and 120 employees. Beautiful renovations have been made. The Auberge Jeune Air (capacity 200) and the chalet du père de la Sablonnière (capacity 15) are available for rental. No boats are allowed. A washing station project is currently being studied for people renting non-motorized boats. The lodge is looking into the possibility of making the trails available to everyone after the summer camps. The summer camp period runs from June 25 to August 18. There will be chore days from Sept. 22 to 24. Details to follow.
3. Thanks to Auberge du P'tit Bonheur for their help and availability.
4. Quorum and notice of meeting: quorum, proposed by Hélène Chambers, seconded by Daniel Charron.
5. Adoption of the agenda. An addition to the varia for light pollution. Adopted unanimously.
6. Approval of the minutes of the last Annual General Meeting of June 5, 2022. Proposed by Daniel Charron, seconded by Marie-Claude Gagnon. A request to correct Plage Brien, a typo error on Brien.
7. Ratification of no appointment of accountants or auditors for the current year. Carried unanimously
8. Tabling and approval of financial statements to December 31, 2022 & fundraising campaign update. Proposed by Lise Thibault, seconded by Stéphane Landry.
RESOLUTION 2023-1
It was suggested by Mr. Charest that an external assessor be appointed to the Board to provide an external view of the financial statements. An accounting member

volunteered: Mme Dominique Hamel, unanimously elected.

9. Water quality/transparency, see presentation Appendix 1. Thanks to Mr. Tardivel, who is in charge of testing and sampling. It is noted that phosphorus and chlorophyll levels are higher since 2019. A member asked if there could be a link with the new dam, which has raised the

water level.

RESOLUTION 2023-2

It was suggested that the water quality results, and its transparency be sent to the 3 towns, the CRE, and the ministries to ask them what they are going to do with these results.

Adopted unanimously.

10. Mayors and MNAs

10.1 M. Paul Kushner, mayor of Val-des-lacs (VDL), being a resident of Lac Quenouille, and not wishing to be in a conflict of interest, invited his employees to speak on behalf of the municipality. Ms. Houle, Environment Director, and Ms. Isabelle Jeté, Councillor, are present to speak. Action has been taken on septic tanks: 50 spaces have been characterized and 200 statements of offence have been sent out, with up to 3 notices to be sent out over 1 1/2 years. A CCE has been set up, chaired by Isabelle Brissette, to try and resolve these problems. An ecocorridor project has been set up to control logging.

10.2 Mr. Steve Perreault, mayor of Lac Supérieur (LS), explains that he also has a CCE and strict regulations for septic tanks. Inauguration of a waterfront park for swimming. No boats, limited to Lac-Supérieur citizens only. One person will validate via people's names and addresses. A poster to inform people of the presence of the MAE and not to go swimming in it. A dock will be installed for people with servitudes; it has been modified at the suggestion of local residents.

A member asked what they had done with the wet part of the land. The mayor replied that they had taken over an existing beach.

The member asked to see the environmental studies. The mayor replies that they are not available as they are working documents. She can make an access to information request.

The member asks why trees were removed. The mayor replied that the trees had been removed to make way for the parking lot and that they would be replanted.

A member asked if there would be a schedule for the park. The mayor replied that he was working with park hours. The LS represents 48% of the lake.

A member asks if the park is an election demand? The mayor replied that it has been a citizen demand for 40 years,

A member asked if a sector tax could be considered for the MAE. No response.

A member asked that the APLQ be represented on their CCE committee. The LS mayor replied that the 3 municipalities had to meet first. There is a good relationship with VDL & Ste-Agathe. The mayor of VDL agrees to include the APLQ on their CCE.

A member asked if it would be possible to give a lake guide (code of ethics) to new owners, good practices, card with code of ethics ... Mr. Kushner, replied that he could add such a guide with the welcome tax account.

10.3 Mr. Frédéric Broué, mayor of Sainte-Agathe-des-Monts, absent.

10.4 Ms Annie Lajoie, political attaché for Marie-Hélène Gaudreau, MNA. Ms. Lajoie was unavailable to zoom in. Mme Gaudreau is thanked for the student grant.

11. Status report on Eurasian water milfoil (EWM) and information on projects. We thank Mr. Ethier for his work and the divers Mr. Hoffman and Mr. Huet. We are in negotiations with the RAPPEL organization to obtain a permit. Prior to that, we need to do an updated DEA assessment at the lake. The assessment will take place in the fall of 2023. We need donations from members, and a request for funds will also be sent to municipalities. Training will be provided on how to remove the WAM.

A sub-committee will be headed by Dany Gagnon for the MAE. Interested parties are asked to leave their names today or send us an e-mail with their contact details.

The lake level was discussed since it probably affects, the MAE, the shorelines, ... but according to the municipality of VDL, everything has been done according to standards with engineers and government authorities.

⇒ Donations needed to continue efforts: \$ 10,000

12. Buoys and signs: All are in place. A new one will be installed on the big rock for everyone's safety.

13. Table de concertation des 3 municipalités. Discussed at mayors' meeting.

14. Ballast boats (Appendix 4) A ban on this type of boat is not within our jurisdiction, nor that of the towns, since it falls under federal jurisdiction. Two members who own a ballast boat suggest self-regulation and discussion with ballast boat owners, so that we can all live together on the water. A proposal for a code of ethics will be made by these

2 members for this type of boat and others.

15. Project at Plage Bien in Desjardins Bay. This point was discussed with the mayor of Lac-Supérieur. Brien Beach will now be known as Brien Park.

16. Problem with short-term cottage rentals. The municipalities of VDL and LS no longer accept RBBs on the lake.

17. Presentation of the Canada Summer Jobs 2023 project. We are still looking for a student, \$15.25/hr for 280 hours. The job offer has been sent to all lake residents and Ms. Lorraine Meunier has also sent the job offer to local organizations.

18. Boat launching: Only June 11 AM 2023 left to do so. CONTINUE TO RESERVE A BEACH TIME via the GOrendezvous application on our www.lacquenouille.ca. (MJ Pepin-Dubreuil). For boat breakage emergencies, send us an e-mail so we can help you. It was suggested to inform members to drain antifreeze before launching boats during launch communications.

19. Special offer for members.

Sani-Nord and Ramonage Perrier offer discounts, the more we are, the more discounts, we have reserved August 4 and Oct. 6 for members.

A member offers discounts at Golf Manitou, thanks to Mr. Lemay. A member offers you discounts at Mont-Blanc, thank you!

If you have any offers for our members, please write to us!

20. Elections. L'auberge du p'tit Bonheur will have a seat on the Board and will be represented by Marjolaine Lachance. Voted unanimously.

Dany Gagnon and Lorraine Meunier, proposed by Mme Ranger, seconded by Mme Thibault. Stéphane Tremblay and Luc Boudreau, proposed by Mr. Charron, seconded by Mrs. Ranger.

21. Varia.

A. The light at Camp Maromac bothers several neighbors. Mme Brissette of the Board and CCE explains that Tremblant has approached several cities, including VDL, to be part of the "Reserve international night sky" project. This means dimming the lights in the houses. We will also contact the owners of the Maromac camp to ask for their cooperation.

B. WEBMASTER: **THANK YOU to Mr. Steven Nadler** for his excellent work on the association's website.

22. Question period. Mrs. Ranger explains that several trees are dying because they are in the water due to the increased water level since the new dam.

23. Meeting adjourned at 12:45 p.m. Thank you all for your participation!